LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIEME ANNEE. — N° 172

DE ROUBAIX TOURCOING

LUNDI 20 JUIN 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr
Autres Départements . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr

RÉDACTION ET ADMISTRATION
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Notre Nouveau Concours

Ce Concours a commencé le

DIMANCHE 15 MAI

Il est

Facile, Simple, Attrayant

De plus

LES PRIX

attribués aux gagnants sont tous importants. C'est d'abord

Un GRAND PRIX de

CINQ MILLE FRANCS

EN ESPECES

Dix autres prix de

CENT FRANCS EN ESPECES

seront attribués aux DIX GAGNANTS suivants.

Plus de

500 autres prix

seront enfin distribués aux gagnants de ce

NOUVEAU CONCOURS

POUR Y PRENDRE PART

il suffit de lire attentivement notre intéressant feuilleton historique

L'Assassinat

DE LA RUE DES OYERS

Chaque jour, dans ce feuilleton, nous supprimons UN SEUL MOT.

Sur un tableau que nous mettrons à leur disposition, avant la fin du feuilleton, nos lecteurs auront à indiquer quels sont les mots supprimés AUX ENDROITS LAISSES EN BLANC dans le corps des feuilletons.

Les prix seront attribués à ceux qui enverront le plus grand nombre de mots exacts.

LE CONCOURS

sera fermé avant la fin du feuilleton

C'est alors que LES SOLUTIONS DEVRONT NOUS ETRE ENVOYEES.

—:-:—

CONDITION TRES IMPORTANTE : Chaque tableau envoyé devra être accompagné des *BONS DE CONCOURS* que nous publions chaque jour en fin du feuilleton.

On peut se procurer dans nos bureaux et chez nos dépositaires les numéros contenant, avec les bons déjà publiés, le commencement de L'ASSASSINAT DE LA RUE DES OYERS.

La Journée d'Hier

Le bruit a couru d'un nouveau désastre russe dans le sud de la Mandchourie. — Les Japonais auraient coupé la retraite au général Stackelberg, le vaincu de Vafangou et lui auraient mis dix mille hommes hors de combat, en tués, blessés et prisonniers. — La persistance des défaites sur terre cause une vive émotion en Russie, où l'agitation révolutionnaire grandit dans toutes les classes sociales.

—o—

A l'issue de la course internationale automobile, des télégrammes ont été échangés entre M. Loubet et l'empereur d'Allemagne.

—o—

La commission extraparlementaire d'enquête sur la marine a tenu sa quatrième séance sous la présidence de M. Clemenceau.

—o—

De nouvelles perquisitions judiciaires, relatives au chantage des Chartreux, ont eu lieu à Louviers.

—o—

Une ville russe a été en partie détruite par un incendie.

Le Congrès Agricole d'Arras

Voici terminé le quatrième congrès national des syndicats agricoles. A vrai dire, les syndicats conservateurs y étaient en majorité. Pour ma part, je ne l'ai pas regretté. Il n'en sera, en effet, que plus facile et plus utile de dégager des délibérations du congrès d'Arras les principales conceptions économiques dont, dans l'ordre agricole, s'inspirent les réactionnaires français. J'espère par là faire comprendre à ceux qui s'intéressent activement aux progrès que peuvent accomplir, dans l'ordre économique et social, *nos agriculteurs français, qu'ils doivent*, par une propagande méthodique et hardie, achever d'arracher nos paysans à l'esprit de routine et de réaction. Il leur suffira, sur bien des points, de développer, de compléter, de multiplier aussi des œuvres qui existent déjà.

De jour en jour, d'ailleurs, les paysans en sentent de plus en plus le besoin. Hier encore, l'un d'eux m'écrivait de Sainte-Hélène (Gironde), pour me demander *sous quelle forme et par quels* moyens, il serait possible d'organiser la vente en commun des gommes ou résines, afin d'échapper à l'exploitation que font subir aux petits producteurs ruraux les *grands intermédiaires. C'est là une* preuve que notre propagande auprès des paysans n'est ni inutile ni infructueuse. Ils sentent instinctivement la nécessité d'organiser la production.

Je souhaiterais que, partout où les circonstances sont favorables, chaque syndicat agricole se doublât d'une société coopérative pour la vente directe aux consommateurs, d'une *société* coopérative de consommation, et, si possible, d'une société d'exploitation en commun du sol.

Une telle organisation serait secondée par des caisses de crédit rural, subventionnée par l'Etat qui, de plus, serait chargé du service de la prévoyance et de l'assurance sociales. Ce seraient les modes préliminaires qui, sans faire violence à aucune tradition respectable, nous achemineraient progressivement vers le village plus juste et plus harmonieux de demain.

Il ne m'appartenait pas, au Congrès d'Arras, devant une grande majorité de faux libéraux conservateurs, d'opposer brutalement notre idéal de justice sociale à leur programme mesquin et tâtonnant de demi-réformes inefficaces : je me suis borné, à propos de la discussion sur la patente et les syndicats agricoles, à opposer notre conception à la leur et à signaler, en même temps que l'incertitude de leurs démarches, les contradictions dans lesquelles ils s'enferment.

Oui ou non, les syndicats agricoles doivent-ils payer la patente ? Non, répondent les partisans de l'exemption, car patente signifie commerce et les syndicats agricoles ne font pas du commerce. Nos adversaires semblent d'autant mieux venus à répondre de la sorte, que, d'après la loi de 1884, il est défendu aux syndicats de faire autre chose que de *grouper les commandes de leurs adhérents*. En fait, là ne se borne pas leur rôle. Tout comme les petits commerçants, ils font, le plus souvent, sans commandes préalables, des approvisionnements qui leur permettent de faire la vente au détail. Cela est illégal mais cela est toléré. Le défaut devient un magasin analogue à la boutique du petit commerçant.

La tendance à transformer ainsi les attributions primitives du syndicat agricole est si forte que M. Milcent a fait adopter, au Congrès d'Arras, un vœu demandant que les syndicats professionnels aient le droit d'acquérir, à titre gratuit ou onéreux, *tous les produits nécessaires à l'approvisionnement de leurs magasins*.

Vous pensez bien que ce n'est pas pour le vain plaisir d'accumuler ces produits : ces produits seront vendus aux *paysans syndiqués qui, tout en prenant* livraison de leur superphosphate, se muniront, à meilleur compte que chez l'épicier ou la mercière du coin, de l'épicerie et de la mercerie dont ils auront besoin. Si, après cela, l'épicier ou la mercière vient demander à l'agent-comptable du syndicat s'il paie la patente, notre agent-comptable, en livrant une livre de bougies ou un quart de fromage, répondra qu'en vérité ne faisant pas de commerce, il ne saurait équitablement payer l'impôt. Si l'épicier insiste, il lui sera répondu que là où il n'y a pas bénéfice, il ne saurait y avoir commerce ni, par suite, imposition de la patente.

Or, est-il vrai qu'un syndicat agricole n'est pas un artisan de bénéfices ? D'abord, s'il n'en réalisait pas, il ne pourrait pas couvrir ses frais généraux. Il est non seulement souhaitable, mais indispensable, qu'il en réalise. Nous voici donc en présence d'un intermédiaire qui fait des bénéfices. Dira-t-on que cela est indifférent ; que l'intermédiaire étant anonyme et abstrait, il n'a pas à jouir ni à vivre des trop-perçus dont il a frustré la consommation ?

Cela serait vrai si, du jour au lendemain, les commerçants étant supprimés, ce mode d'approvisionnement au détail venait à être le seul. Mais, tant qu'il y aura des commerçants, des intermédiaires, on fera du commerce dans la mesure où l'on se servira, grâce au syndicat, d'intermédiaire à soi-même. Les syndicats agricoles sont comme ces gens qui se flattent de ne pas faire de politique par haine de la politique et qui s'abstiennent de voter : demandez aux votants si les abstentionnistes ne font pas, en s'abstenant, de la politique et de la pire qui soit ?

J'en dirai autant du bénéfice. Nous ne faisons pas de bénéfices, s'écrient les syndicats agricoles ! Si, car c'est réaliser un bénéfice que ne pas donner au commerçant l'occasion d'en faire un. Vous *raisonnez comme si vous viviez dans une* société où le bénéfice aurait été aboli. Dans notre société d'aujourd'hui, il est loisible de préparer, d'amorcer, de réaliser déjà, par parties, la société de demain, mais encore convient-il d'accepter, pour le tenter, les obligations de droit commun.

C'est parce que l'on constate déjà ; parce qu'il faut souhaiter, aussi, que se développent les attributions des syndicats agricoles, *que je n'ai pas compris pourquoi* les congressistes d'Arras et M. Decker-David, à la Chambre, réclamaient avec une telle ardeur un régime privilégié.

Si, vraiment, M. Decker-David voulait condamner les syndicats agricoles à grouper seulement les *commandes* de leurs adhérents ; s'il entendait leur interdire l'approvisionnement préalable, il sait bien que le petit paysan qui n'aime guère prendre des engagements fermes risquerait d'être détourné du syndicat, et que, seuls, les grands producteurs bénéficieraient de son entremise.

Or, il est certain qu'il poursuit avant tout l'amélioration du sort des petits agriculteurs. J'entends bien l'objection qu'il pourrait me faire ! Elle m'a été adressée déjà au Congrès d'Arras. Si, en imposant la patente au syndicat agricole, m'a-t-on dit, vous lui *reconnaissez le droit de faire* du commerce, il perdra son caractère professionnel, il vendra à tout venant, et c'est alors vraiment qu'il deviendra pour les petits commerçants, un adversaire *redoutable*. »

J'avoue que cet argument ne m'a pas convaincu. D'abord, chacun sait que le mot « professionnel » est, quand il s'agit de syndicats agricoles, entendu dans un sens assez large. Je me chargerais d'y faire entrer des avocats et des médecins, s'il n'y en avait déjà ! Donc, si le syndicat obtenait le droit d'ouvrir un magasin de détail sans payer de patente, le résultat, ou, si vous voulez, la perte, serait, *pour les petits commerçants, à peu près* aussi forte.

D'ailleurs, les conservateurs ne disent-ils pas que ceux-là sont rares, en France, qui ne sont pas propriétaires d'un petit champ ? « Professionnel » m'a tout l'air d'une échappatoire.

La vérité, c'est que nos cléricaux (et, sur ce point, je déplore que les radicaux — une fois n'est pas coutume — pensent en général comme eux) craignent d'ameuter contre eux le petit commerce. Les cléricaux savent que le petit commerce disparaîtra et ils n'osent pas le lui dire. M. Decker-David lui-même écrit qu'à défaut d'une mesure sociale énergique il prévoit sa disparition.

Au moins les radicaux ont-ils le mérite de chercher à découvrir cette mesure ! Les cléricaux, eux, rêvent d'écraser petits paysans et petits commerçants entre les grandes coopératives et les grands bazars de la ville d'une part, et les trusts ruraux organisés dans les champs par les grandes « Unions » de syndicats agricoles catholiques, d'autre part.

En demandant l'exemption de la patente, ils prétendent porter au maximum les avantages de l'association et ils réclament un nouveau privilège à une société qui les en a comblés. Ils veulent aussi, en ayant l'air de ménager les petits commerçants, garder une partie de leur clientèle électorale, qui n'a pas encore perdu de leurs beaux dessins. Ils veulent encore, en leur faisant aux yeux du paysan l'économie mesquine que constitue l'exonération de la patente, garder la prise que, trop souvent encore, ils ont sur lui. Ils se donnent l'air de ménager le petit commerçant et de patronner le petit paysan. En réalité, ils les empêchent l'un et l'autre de s'émanciper.

Que l'un et l'autre acceptent les conclusions socialistes ! Que le petit commerçant comprenne la nécessité de fait que constitue l'organisation nouvelle de la consommation et qu'il cherche avec nous quel pourra y être son rôle. Que le petit paysan, hardiment, use de la coopération et de l'association, sous toutes leurs formes, pour l'achat, pour la production, pour la vente.

Mais, du moins, que la Chambre, devant qui va revenir l'article 9 de la loi des patentes, ne les arme pas l'un contre l'autre ! Elle n'arrêtera pas, elle stimulera au contraire l'essor des syndicats agricoles, en leur imposant la patente. Il nous plaît, à nous socialistes, d'ajouter qu'elle accomplira un acte de justice en les faisant rentrer dans le droit commun !

Gabriel ELLEN.

Choses du Jour

LA COMMISSION D'ENQUETE

Je ne sais pas s'il est beaucoup de Français qui se passionnent pour la tragi-comédie qui se joue, en ce moment, à la Chambre, sous la présidence de M. Etienne Flandin.

On connaît le scénario :

M. Combes, nerveux, laisse tomber du haut de la tribune une parole mystérieuse.

L'opposition la ramasse et demande des explications.

Le débat s'embrouille et, pour l'éclairer, la Chambre décide de nommer trente-trois porte-flambeaux.

Cette dernière opération s'est faite mardi, à ce cri qui est tout un programme :

— « Vite et tout ! »

En substance, le rôle de la Commission consistait à rechercher les responsabilités dans les tentatives de corruption faites, à l'instigation des Chartreux, auprès de certains fonctionnaires de la République ; et, subsidiairement, d'établir si ces derniers n'étaient pas allés au-devant des corrupteurs.

Tout le procès que la Chambre a entendu ouvrir se trouve ainsi résumé.

Or, qu'a fait la Commission ?

En majorité composée d'adversaires du Gouvernement, elle s'est empressée, à peine installée, beaucoup moins d'enquêter sur le rôle attribué aux Chartreux que sur l'action politique exercée par le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie !

Et en avant les perquisitions...

Par ordre de la Commission et avec l'extraordinaire complicité de M. le Garde-des-Sceaux, des policiers peuvent demain se présenter chez vous si vous êtes suspecté d'avoir entretenu des rapports d'amitié ou de simple courtoisie avec le républicain probe et désintéressé qu'est M. Mascuraud.

N'est-ce pas insensé ?

A ce spectacle vraiment stupéfiant, la réaction se frotte les mains et emplit les colonnes de ses journaux d'insinuations perfides contre les républicains et la République.

Nous voulons espérer qu'il se trouvera dans la majorité, un député qui aura le courage d'inviter la Commission d'enquête à se renfermer strictement dans le rôle qui lui a été assigné.

Il est intolérable de voir la réaction user à propos d'une affaire qui est au fond des plus banales, des procédés de polémique, des insinuations odieuses qu'elle dépensa si abondamment naguère, contre M. Loubet et contre M. Rouvier lui-même, sans parler de Gambetta, de Ferry, de Floquet et de Burdeau.

Il est pas un homme ayant occupé une fonction dans le Gouvernement ou ayant joué un rôle tant soit peu marquant dans la politique républicaine que la réaction n'ait essayé de considérer.

Aurd'hui, c'est à M. Combes qu'elle s'attaque furieusement ; demain, ce serait tout aussi bien le tour de M. Ribot, si M. Ribot faisait œuvre républicaine.

A Chambre de s'opposer formellement à ce que la Commission d'enquête se fasse la comère des calomniateurs de parti-pris.

G. SIAUVE-EVAUSY.

AU PAYS NOIR

L'INSTITUT PASTEUR

La commission instituée par M. le ministre des travaux publics et chargée de faire une enquête sur l'existence de l'ankylostomase dans le bassin minéralogique du Nord, s'est réunie hier à trois heures et demie à l'Institut Pasteur de Lille.

La commission, présidée par M. Laffont, inspecteur général des mines au ministère des travaux publics, comprenait MM. Reumaux, directeur des mines de Lens ; Lavar, directeur des mines de Courrières ; Emcois, directeur des mines d'Anzin ; Kuss, ingénieur en chef du bassin du Nord ; Léa, ingénieur en chef du bassin du Pas-de-Calais ; le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur ; le docteur Breton, attaché à l'Institut et qui présenta, au Congrès international d'hygiène de Bruxelles, un rapport très documenté sur l'ankylostomasie. Mes collègues Lamendin et Selle s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la réunion avec nous.

Les délégués se sont occupés tout d'abord de diviser le bassin en sections, afin de rendre plus facile le travail de recherches et de examen. On s'est arrêté à six sections, et, sur la proposition de M. Calmette, ont été agréés pour la division de Bourges, M. le docteur Potelet ; pour la division de Nœux, M. le docteur François ; pour la division de Marles, M. le docteur Hernu ; pour la division de Lens, M. le docteur Lhote ; la division d'Anzin, qui a installé son laboratoire de recherches il y a quelque temps déjà, garde son médecin spécial ; la division de Béthune a également pris l'initiative de recherches, le praticien qu'elle s'est attaché continuera son service spécial, mais, recevra de M. le docteur Calmette les instructions générales.

Tous ces médecins adresseront chaque semaine au Comité qui centralisera à l'Institut Pasteur de Lille, les documents qui devront être transmis avec le rapport d'ensemble à M. le ministre des travaux publics.

Le Comité des Houillères de France a souscrit une première allocation de 30.000 francs pour le fonctionnement de la commission de l'ankylostomasie : la charge en sera répartie entre les compagnies, au prorata des chiffres de l'extraction : les médecins des services recevront une mensualité de 400 francs pour couvrir les frais de leurs journées de déplacement ; leurs voyages à l'étranger et notamment à Liège où ils se rendront avec M. le directeur de l'Institut Pasteur pour étudier le fonctionnement des services institués en Belgique, seront également indemnisés par la caisse de la commission. M. Kuss, ingénieur en chef, a été désigné comme trésorier ; tous les mandats seront établis par M. le docteur Calmette.

Les Compagnies ont fait l'acquisition de pavillons mobiles, avec salle de laboratoire et cabines spéciales d'examen ; ils seront transportés successivement à proximité de chaque fosse et les mineurs seront conviés par voie d'affiches à se présenter d'eux-mêmes à la visite médicale. Les placards qui seront apposés dans chaque concession rappelleront que depuis plusieurs années la maladie du ver, sévit en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et s'est rencontrée dans quelques charbonnages français.

Le gouvernement et les compagnies houillères, préoccupés d'empêcher le développement de cette maladie parmi les mineurs de notre région, ont décidé d'entreprendre une enquête auprès des ouvriers de tous nos charbonnages, en vue de déterminer exactement les localités où elle existe.

« Une commission composée des représentants des ouvriers au Parlement, d'ingénieurs et de médecins a été chargée de cette enquête qui ne peut donner des résultats utiles que si les ouvriers intéressés lui apportent leur collaboration et leur concours.

» La commission d'enquête prie donc les ouvriers mineurs de demander eux-mêmes au médecin délégué à cet effet auprès de chaque charbonnage, l'examen, afin que des mesures efficaces puissent être prises pour débarrasser du ver ceux qui en seraient atteints et pour empêcher que l'anémie ankylostomasique vienne s'implanter dans notre pays. »

Les camarades savent que le Congrès international des mineurs tenu à Bruxelles l'an dernier, a donné à tous les délégués le mandat de solliciter des pouvoirs publics dans tous les pays, les mesures prophylactiques propres à arrêter la marche ou les ravages de l'ankylostomasie.

Cette question est encore inscrite à l'ordre du jour du prochain Congrès international des mineurs qui se tiendra à Paris au mois d'août prochain. C'est assez dire quelle importance y attache notre Fédération internationale ; c'est à la suite de ses délibérations que *je me suis attaché à faire dans la* presse l'agitation nécessaire, et que j'ai déposé un projet de loi spécial sur le bureau de la Chambre des députés.

Nous obtenons donc une première satisfaction : je ne saurais trop insister près de tous mes camarades de la mine pour qu'ils se prêtent avec empressement aux examens nécessaires.

Il y va de leur intérêt à tous ; ils savent la gravité de l'affection ; je voudrais leur montrer que le danger est plus près d'eux que beaucoup ne l'imaginent.

On m'avait rapporté que la Compagnie de Lens soumettait depuis quelque temps les nouveaux ouvriers qu'elle embauche à un examen particulier ; qu'ils étaient tenus de s'en aller passer cet examen à Lille, de s'y faire hospitaliser, à leurs frais, pour s'en revenir ensuite attendre chez eux, un certificat les déclarant sains. La vérité est que la Compagnie n'embauche plus de Belges sans qu'ils aient été soumis à la visite préalable. Et sait-on quel a été le résultat de cette mesure ? On a découvert que 10 % des Belges qui se présentaient, étaient atteints d'ankylostomasie !

Enfin, la maladie existe dans nos charbonnages ; sans doute et fort heureusement, les cas sont rares jusqu'ici, mais il y a des mineurs atteints ; ils peuvent infester les fosses et contaminer leurs camarades. A Anzin, où la moitié environ des houilleurs de la Compagnie ont été examinés, on a trouvé un mineur environ sur cent, porteur du « ver ».

Notre prochaine réunion en commission aura lieu au mois d'octobre prochain : d'ici là tous les mineurs auront eu le loisir de se présenter au docteur, et il me sera possible de leur dire alors très exactement quelle est notre situation, dans chaque fosse, dans nos deux départements ; et aussi, il sera alors facile de demander au gouvernement de prendre les mesures efficaces pour nous préserver à jamais du fléau.

BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

Cà et Là

NOUVEAU NOM

Certains Méridionaux se prénomment modestement Epaminondas ou Vercingétorix, vocables qui se prêtent le mieux du monde aux zézaiements de l'intimité. Mais il y a mieux à Paris : en effet, il existe une petite Parisienne âgée de quarante-huit heures, qui répond, ou plutôt qui répondra au prénom original et charmant d'Eiffeline...

Eiffeline est née avant-hier sur la tour Eiffel. C'est à trois cents mètres au-dessus du niveau du Champ-de-Mars que cette petite personne a fait son apparition dans le monde, lequel a dû lui apparaître bien mesquin. Plus tard, elle pourra dire, avec plus de raison que si elle était princesse impériale :

— Je suis de très haute naissance !

Eiffeline ! N'est-ce pas là un joli prénom, et les plus farouches contempteurs de la tour de trois cents mètres ne reconnaîtront-ils pas que ces quatre syllabes forment un harmonieux ensemble ? Je pense que cette aventure et ce prénom pourraient inspirer, à quelque romancier, l'histoire gracieusement fantaisiste de la Muse de la tour Eiffel. Eiffeline, l'Esmeralda de la tour de fer qui domine à l'horizon de Paris, les noirs clochers de Notre-Dame !

Eiffeline aura au moins la supériorité dans la vie d'avoir fait d'une façon originale son entrée dans le monde et elle pourra continuer à le prendre de très haut avec ses contemporains. Si elle est en province, cette province qui n'a d'autre rêve que celui de voir la tour Eiffel, elle n'aura qu'à raconter l'histoire de sa naissance pour paraître une manière d'être surnaturel.

Pauvre Eiffeline ! Pour être née à tant de coudées au-dessus du sol, tu n'en seras pas moins soumise à toutes nos misères. Et peut-être, en fin de compte, as-tu eu tort de descendre....

VICTOIRE FRANÇAISE

A l'occasion de la Coupe Gordon-Bennet, la France a triomphé chez les Allemands.

Beaucoup riront. Ils diront, en manière de plaisanterie :

— C'est la revanche de Waterloo ; c'est la revanche de Sedan !

Ce n'est ni ceci ni cela. C'est une victoire ouvrière française. Elle n'efface rien du passé, elle n'assure rien de l'avenir, mais elle prouve que nous ne sommes pas, ainsi que l'affirment certains, les derniers industriels du monde, et que nous pouvons passer, à certaines heures, à peu près pour les premiers.

Nous ne sommes guère chauvins. Nous aimons la paix, qui seule est féconde et permet les longs espoirs parmi la douceur des êtres et des choses familières. Mais il nous réjouit de voir que nous, les meilleurs ouvriers d'art qui soient au monde, nous qui comptons les plus purs écrivains, les poètes et les philosophes dont l'œuvre dicte au monde tour à tour la sagesse et la folie, nous sommes les meilleurs à dompter la matière et discipliner la force. Les premiers artistes et, peut-être, les premiers artisans, voilà ce que nous paraissons être, au lendemain de la course internationale d'auto, qui marqua pour la France une victoire ouvrière, bien préférable à des lauriers sanglants, cueillis sur des charniers de tueries humaines.

ÉCHOS ET NOUVELLES

UN NEGRE QUI BLANCHIT

Si l'on en croit le témoignage d'un médecin de la prison de Long-Island, un nègre le nommé Silas Ward, serait en train de perdre sa couleur noire. Ward avait été arrêté et condamné pour un vol de poulets. Le médecin croit que la peur ressentie par le nègre au moment où on l'a emprisonné, a provoqué cette transformation de son teint, qui d'ailleurs s'accentue de plus en plus.

Quand il aura purgé sa peine, il sera devenu blanc et pourra alors fréquenter les restaurants où l'on ne sert pas les nègres.

—o—

ORCHESTRE PONTIFICAL

Une grande réforme est en train de s'accomplir dans l'armée pontificale. Le corps de la gendarmerie du pape aura désormais un orchestre, l'unique musique militaire des troupes du Saint-Siège. Un ancien chef de musique du 1er régiment des grenadiers italiens dirige les répétitions et les études de vingt gendarmes, tous doués, paraît-il, d'aptitudes musicales. Ils apprennent tous les hymnes nationaux afin, le cas échéant, de pouvoir saluer les souverains qui viendront faire visite au Vatican.

—o—

LE FONCTIONNARISME

On a tout dit sur l'encombrement des carrières administratives. Et pourtant, sur ce thème rebattu, il reste toujours quelque chose à dire.

Voici quelques chiffres plus éloquents que de longs discours. Ils résultent du tableau mensuel dressé par l'administration municipale et eurent les honneurs d'une citation à la Chambre, au cours d'une des dernières séances.

Sachez donc que pour 20 places de garçons de bureaux ou hommes de peine dépendant de la Ville de Paris, il y a 7.000 candidats ; pour 22 places de concierge dans les écoles, il y en a 5.200 ; pour 7 places de commis du Mont-de-Piété, 2.300 et pour 350 places de cantonniers, 35.630. Soit une moyenne de 125 candidats pour une place.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

LA GUERRE

Russo - Japonaise

ECRASEMENT

d'un corps d'armée russe

Stupide tactique de Kouropatkine

Comme nous le disions hier, c'est plus qu'une défaite réparable, c'est un véritable désastre que les troupes de Kouropatkine ont subi dans la région de Port-Arthur.

Lancé à deux cents kilomètres du gros des forces russes, abandonné au milieu des forces japonaises qui l'enserraient de toutes parts, le corps d'armée du général Stackelberg a été écrasé après une défense qui a duré trois jours, 14, 15 et 16 juin.

Du 1er corps d'armée russe, composé de la 6e division, et de deux brigades appartenant aux 1re et 2e, il ne reste plus que des débris.

Deux généraux de brigade sont grièvement blessés, un colonel d'infanterie tué, un grand nombre d'officiers supérieurs hors de combat, un colonel, celui du 1er régiment de tirailleurs de Sibérie, a été pris avec le drapeau de son régiment : les Japonais, d'après le rapport officiel du général Kouroki, ont déjà ramassé sur le champ de bataille plus de 500 cadavres. En y joignant les blessés emportés par les ambulances russes, les prisonniers, les traînards que ramassera la cavalerie japonaise dans la déroute, on peut évaluer le total des pertes russes à QUATRE MILLE HOMMES ET PLUS.

Un trophée superbe précise toute la netteté de la victoire japonaise. Elle s'est emparée, sur le champ de bataille, de l'avoue même du général russe, de quatorze pièces de campagne à tir rapide (soit deux batteries), qui avaient été, dit le rapport russe, *broyées* par le feu des canons japonais.

Il est aisé de comprendre ce que cette supériorité de l'artillerie japonaise a dû coûter de monde à l'infanterie russe, battant en retraite sous son feu.

Les restes du corps Stackelberg pourront-ils rejoindre, en remontant vers le nord, le gros de l'armée russe, ou seront-ils cueillis au passage à Kai-Ping (King-Tchéou), par l'extrême-gauche de l'armée de Mandchourie dont on signale la marche en avant dans cette direction ?

Toute la responsabilité de ce désastre remonte à l'imprévoyance, à l'incurie ou à l'insuffisance du généralissime russe Kouropatkine, qui a laissé écraser le corps de Stackelberg, sciemment, sans aucune espèce de raison, ni d'utilité.

Pourquoi laisser cette force isolée dans le sud du Liao-Toung, puisque l'on renonçait — et avec raison — à secourir Port-Arthur ?

A quoi diable pouvait-elle servir ?

A inquiéter l'armée de siège ? Mais celle-ci était couverte par plus de quatre-vingt mille hommes, sans compter les détachements que pouvait faire, et qu'a faits, sur Kai-Ping, l'armée japonaise de Mandchourie.

Comment veut-on que vingt-mille hommes en inquiètent quatre-vingt mille ?

Ce sont là des idées de guerre surannées, des méthodes de Conseil aulique, subtiles combinaisons qui paraissent admirables sur le papier, et qui, dans la réalité, se révèlent rapidement pour ce qu'elles sont : d'immenses et naïves sottises.

Voilà trois mois que le général Kouropatkine crie aux quatre coins du globe qu'il veut éviter les petites affaires de détail, tenir toutes ses forces groupées pour frapper un grand coup, et, en réalité, il laisse manger son armée par petites tranches, précisément, sans aucun plan d'ensemble, sans objectif, laissant les généraux ennemis mener entièrement la campagne à leur gré.

C'est véritablement le généralissime Soliveau, attendant stupidement que la cognée du bûcheron abatte une à une ses maîtresses branches et ne s'émouvant que lorsque le fer s'attaquera au tronc.

Il sera bien temps ! Le moment décisif n'est plus, d'ailleurs, très éloigné. Une dépêche du général Kouroki annonce que son avant-garde, à l'extrême-gauche, partant de Sai-Ma-Tsé, se bat déjà sur la route de Sing-King à Moukden, que nous avons toujours signalée comme devant servir au mouvement tournant de la crise finale.

Nouvel échec russe

RETRAITE COUPÉE

Moukden, 18 juin. — Il ne fait pas de doute que le combat livré à mi-chemin, entre Kai-Ping et Pou-Lan-Tien, ait abouti, à une victoire japonaise, au prix cependant de pertes immenses, en raison de la façon téméraire avec laquelle ils ont attaqué les positions russes.

Niou-Chouang, 18 juin. — Les avant-gardes de l'armée du général Kouroki sont en collision avec les troupes russes, à environ 25 kilomètres au sud de Ta-Tche-Kiao.

Cette information confirme la dépêche du général Kouroki dont nous parlons plus haut.

Kouropatkine bouge

In-Kéou, 18 juin. — Le général Kouropatkine a quitté Liao-Yang mercredi, pour aller prendre, en personne, le commandement de l'armée qui opère dans la direction de Port-Arthur.

L'impression en Russie

L'AGITATION REVOLUTIONNAIRE

Pétersbourg, 18 juin. — L'échec russe à Vafangou impressionne profondément l'esprit public, mais l'émotion générale ne se manifeste pas ouvertement dans les rues, qui conservent leur calme et leur physionomie habituels ; elle éclate uniquement dans les foyers domestiques, cruellement éprouvés par les conséquences de la guerre ; dans les conversations particulières exprimant l'abattement, la tristesse et les vives angoisses pour l'avenir provoquées par l'oppressante persistance des défaites sur terre, plus sensibles à l'amour-propre national que les ex